**Date d'édition :** 07/03/2023



# Référentiel de Paye



# 202392

# Allocation forfaitaire attribuée aux agents publics de l'Etat exerçant la fonction de maître d'apprentissage

## 1. Identification

202392
ALL. FORF. APPRENTISSAGE
2392
Allocation forfaitaire attribuée aux agents publics de l'Etat exerçant la fonction de maître d'apprentissage
202392
INTER - Interministériel
Indemnitaire
01/01/2022
01/01/2022

#### **Documentation Pissarho**

https://pissarho.cisirh.rie.gouv.fr/sites/default/files/documents\_en\_masse/202392\_INTER\_ALL.\_FORF.\_APPRENTISSAGE.pdf https://pissarho.cisirh.rie.gouv.fr/sites/default/files/documents\_en\_masse/EL\_22\_mvt\_22.XLSX

Commentaire	

# 2. Références juridiques

Libellé du texte	Article	NOR
Décret n° 2021-1861 du 27 décembre 2021 portant création d'une allocataire forfaitaire		TFPF2136577D
attribuée aux maîtres d'apprentissage		

# 3. Conditions d'attribution

# 3.1 Populations

## 3.1.1 Populations éligibles

Contractuel	
Militaire	
Ouvrier d'état	
Ouvrier d'état S - Stagiaire	
Titulaire ou magistrat	

**Date d'édition:** 07/03/2023

#### 3.2 Conditions d'attribution liée au corps, grade, emploi fonctionnel

Néant

#### 3.3 Condition d'attribution liée au poste ou à l'affectation (géo ou adm)

Néant

#### 3.4 Condition d'attribution liée aux fonctions, sujétions, activités ou vacations

exercer les fonctions de maître d'apprentissage, lorsqu'ils remplissent la condition de compétence professionnelle exigée à l'article D.6273-1 du code du travail :

1° soit les personnes titulaires d'un diplôme ou d'un titre relevant du domaine professionnel correspondant à la finalité du diplôme ou du titre préparé par l'apprenti et d'un niveau au moins équivalent, justifiant d'une année d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti ;

2° soit les personnes justifiant de deux années d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti.

#### 3.5 Autres conditions

Néant

#### 3.6 Conditions d'exclusion

Un apprenti ne peut pas prétendre à 2 maîtres d'apprentissage sur une même période.

#### 4. Incompatibilités

#### Commentaire

L'allocation forfaitaire est exclusive de tout autre élément de rémunération dont la finalité vise à valoriser les fonctions de maître d'apprentissage. Elle ne se substitue pas aux dispositifs indemnitaires de même nature, lorsque ces derniers sont plus favorables.

## 5. Modalités de liquidation

1 -

## 5.1 Expression métier

Cette allocation est versée par tranche de 250 euros pour chaque période de tutorat d'une durée minimale de six mois.

=> pour une convention d'apprentissage de 12 mois : une prime de 500€ versée en deux tranches de 250€ à l'issue du 6e mois et du => pour une convention d'apprentissage de 14 mois : une prime de 500€ versée en deux tranches de 250€ à l'issue du 6e mois et du

=> pour une convention d'apprentissage de 18 mois : une prime de 750€ versée en trois tranches de 250€ à l'issue du 6e mois, du

=> pour une convention d'apprentissage de 20 mois : une prime de 750€ versée en trois tranches de 250€ à l'issue du 6e mois, du

=> pour une convention d'apprentissage de 24 mois : une prime de 1000€ versée en quatre tranches de 250€ à l'issue du 6e mois, du

Pour les conventions en cours au 01/01/2022, le versement des tranches de l'allocation forfaitaire est calculé à compter du 1er janvier 2021

## 5.2 Plancher / Plafond

Type de contrôle	Descriptif du contrôle
Contrôle sur Plafond	250 euros par tranche de 6 mois

### 5.3 Périodicité de versement

Type de périodicité	Commentaire
Ponctuelle	Versement pour une période de 6 mois

# 5.4 Modalités de revalorisation

Type de revalorisation	Commentaire
Décret	

**Date d'édition :** 07/03/2023

## 5.5 Attribution individuelle

Туре	Commentaire
NON	

## 6. PAY

# 6.1 Information PAY: NEANT

# 6.2 Description du mouvement

Indemnité versée par mouvement 22. Les rappels au-delà de 35 mois sont à codifier par mouvement 20 dans la limite des presciptions en vigueur

Code indemnité	N°ordre	Date d'effet	Code paiement	Code taux	Donnée A	Donnée B	Type paiement
2392	00	01MMAAAA	1 ou 2	Voir liste des codes taux	0000	0000000	2
Allocation forfaitaire attribuée aux agents publics exerçant la	A titre indicatif		1 Payer 2 Ne pas payer				Elément non permanent

#### **Commentaires**

Taux 001 :Taux versement par période de 6 mois de tutorat allouée aux maîtres d'apprentissage 250 euros par tranche de 6 mois minimum

## **6.3 Autres informations**

Elément soumis à l'impôt sur le revenu	Oui
Elément soumis à précompte Service Non Fait	Non
Elément soumis à précompte Jour de carence	Non
Elément saisissable	Oui